

TARIFS 2020/2021

SECONDE	140 €
PREMIERE GENERALE	140 €
PREMIER STI2D	110 €
TERMINALE GENERALE	140 €
TERMINALE STI2D	110 €

Paiement uniquement en chèque ou espèces

DATES DE LOCATION

SECONDE	06 et 08 juillet
PREMIERE	08 et 09 juillet
TERMINALE	10 et 13 juillet
RETARDATAIRE	15, 16 et 17 juillet
	A partir du 03 août

HORAIRES

Jusqu'au 17 juillet	8h00 à 17h00
A partir du 03 août	9h00 à 16h00

Fermeture du 18 juillet au 02 août

Aide à la location

- **100 €** : accordée par la REGION à toutes les familles sans conditions de ressources. Il revient aux familles d'en faire la demande après avoir effectué la location. Vous devez imprimer le formulaire depuis le site de la Région et y joindre 3 documents : l'attestation d'inscription ou le certificat de scolarité, un RIB et le reçu de la CIPE. Enfin transmettre votre dossier par voie postale à l'adresse figurant sur le formulaire de la Région.
- **40 €** : accordée par la MAIRIE de Saint-Leu aux familles qui résident sur la commune, bénéficiant de la CMU. Vous devez faire la demande au service « Vie éducative » de la mairie avant la location, avec votre attestation de CMU à jour et l'attestation de scolarité de votre enfant. Un bon de réduction à valoir lors de la location vous est remis.
- **FSL** : Fond Social Lycéen accordé aux familles en difficultés sous certaines conditions. Vous devez faire la demande auprès de l'Assistante Sociale du lycée.